

COORDONNÉES DU PRODUCTEUR

RÉCIPIENTS À BOISSON

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Remplir et soumettre à epr-rep@encorpatl.ca

Dénomination sociale _____

Adresse postale de l'entreprise _____

Ville, province/État _____ No. de téléphone _____

Pays _____ Code postal _____

Site Web _____

Faisant affaire sous le nom de *(le cas échéant)* _____

Adresse commerciale *(le cas échéant et si elle est différent de l'adresse indiqué ci-dessus)* _____

Ville, province/État _____

Pay _____ Code postal _____

VOTRE ENTREPRISE EST (choisissez l'option qui correspond) :

- ☐ A) Le titulaire de marque du récipient à boisson (s'il a un établissement stable au Canada).
- ☐ B) *(À défaut de personne visée par l'option A)* L'importateur du récipient à boisson au Nouveau-Brunswick (s'il a un établissement stable au Nouveau-Brunswick).
- ☐ C) *(À défaut de personne visée par l'option A ou B)* Le détaillant du récipient à boisson qui le fournit au consommateur.

COORDONNÉES DU PRODUCTEUR

RÉCIPIENTS À BOISSON

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

DATE DE FIN D'EXERCICE FINANCIER DE VOTRE ENTREPRISE :

CONTACTS CLÉS

	Nom au complet	Titre	No. de téléphone	Adresse électronique (courriel)
Personne-ressource principale				
Personne-ressource — conformité				
Personne-ressource — déclaration des consignes et des FRR				
Signataire autorisé 1 (si différent de la personne-ressource principale)				
Signataire autorisé 2 (le cas échéant)				

Signature :

Date :

Je consens, au nom de tous les contacts fournis ici, à recevoir des communications par courriel de la part d'Encorp Atlantic/Encorp Atlantique (« Encorp »), y compris le *Journal pour l'industrie des boissons* saisonnier, les rapports et confirmations de paiement, ainsi que toute mise à jour jugée nécessaire par Encorp, et reconnais en outre et consens à l'utilisation de DocuSign (ou de toute autre plateforme sécurisée de signature électronique) pour la circulation et l'exécution de documents liés aux programmes d'Encorp. J'accepte que les signatures électroniques fournies par l'intermédiaire d'une telle plateforme soient valides et contraignantes au même titre que des signatures manuscrites originales.